

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 décembre 2015

OBJET

**19 – DENOMINATION DE VOIE : IMPASSE DE LA PETITE
COULEUVRE**

N° 2015-12-19

NOMENCLATURE : 8/3/1

L'an deux mille quinze, le quatorze décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le quatre décembre 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 25

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Chantal PERRUCHET, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS

Pouvoirs : 3

Florence CABRESIN donne pouvoir à Philippe LEBASTARD

Aurora ROOKE donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU

Emmanuel RENOUX donne pouvoir à Martine MOREL

Abstention : 1

Gwénola LEBRETON

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....25
ayant un pouvoir...3
votants.....28

Délibération

Rapporteur : Philippe LEBASTARD

Dans le cadre d'un permis d'aménager n°044 209 14 Z 3002 délivré chemin de Fort l'Evêque, une impasse privée a été créée ; il convient aujourd'hui de la dénommer.

Les propriétaires/aménageurs ont proposé le nom suivant : Impasse de la Petite Couleuvre.

Considérant l'avis favorable de la commission Aménagement en date du 3 décembre 2015,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 28 Voix pour, décide :

**- DE DENOMMER l'impasse du permis d'aménager située chemin de Fort l'Evêque :
Impasse de la Petite Couleuvre.**

Pour extrait conforme,

Le 14 décembre 2015,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20151214-2015-12-14-DE19-
DE
Date de télétransmission : 16/12/2015
Date de réception préfecture : 16/12/2015